

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 6 avril 2010, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

50-2010

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que l'ordre du jour
de la présente session soit adopté tel
que présenté.

ADOPTÉ

51-2010

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le procès-verbal
de la séance régulière du 1^e mars 2010 et
de la réunion spéciale soient adoptés
tels que présentés.

ADOPTÉ

52-2010

PROJET MULTI-AVENTURE

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la Municipalité
de Saint-Victor participera pour un
montant de 1 000,00 \$ au projet multi-
aventures. L'argent pour ce projet sera
déboursé lors de l'inscription des jeunes
qui participeront à ce dit projet.

ADOPTÉ

53-2010

**DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC - INSTALLATION
D'UN LUMINAIRE**

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Madame Marise Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de demander à Hydro-
Québec de bien vouloir venir faire
l'installation d'un luminaire entre les

numéros civiques 344 et 346 rue
Principale à Saint-Victor.

ADOPTÉ

54-2010

DEMANDE AUX POMPIERS - FORMATION

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu à l'unanimité des
membres du Conseil, de demander au chef
Pompier, Monsieur Marc Bureau, que
lorsqu'il fera former des Pompiers, il
devra faire signer une entente de ne pas
quitter l'emploi comme Pompier volontaire
pour la Municipalité de Saint-Victor,
durant une période de trois (3) ans après
avoir suivi la formation.

ADOPTÉ

55-2010

**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2009 -
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Luc Plante,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le rapport
financier de l'année 2009, de la
Municipalité de Saint-Victor,
représentant des recettes de 3 385 856 \$,
des dépenses de 3 164 993 \$ et un
excédant des recettes sur les dépenses de
220 863 \$ soit adopté.

ADOPTÉ

56-2010

**NOMINATION DU VÉRIFICATEUR DES LIVRES DE
L'ANNÉE 2010 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
VICTOR**

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Madame Marise Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de nommer la firme de
comptables Blanchette Vachon et Ass., 11
1165 2^e Avenue à Saint-Georges, comme

vérificateur des livres de la
Municipalité de Saint-Victor pour l'année
2010.

ADOPTÉ

57-2010

ILOTS DESTRUCTURÉS

ATTENDU QU'en vertu de l'article 59 de la
Loi sur la protection du territoire et
des activités agricoles (LPTAA), une
municipalité régionale de comté peut
soumettre une demande à la commission aux
fins de déterminer dans quels cas et à
quelles conditions de nouvelles
utilisations à des fins résidentielles
pourraient être implantées en zone
agricole;

ATTENDU QUE la MRC a entrepris la
démarche d'identification des îlots
déstructurés sur son territoire;

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu à l'unanimité des
membres du Conseil, ce qui suit :

Que la municipalité a pris connaissance
des îlots déstructurés identifiés sur son
territoire, est en accord avec ceux-ci et
appuie la MRC dans sa démarche.

ADOPTÉ

58-2010

ADHÉSION FLEURONS DU QUEBEC

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la Municipalité
adhère aux Fleurons du Québec pour une
période de trois (3) ans, soit l'année
2010, 2011 et 2012.

ADOPTÉ

59-2010

CUEILLETTE DE LA RÉCUPÉRATION

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la Municipalité
de Saint-Victor a l'intention de faire sa
cueillette de récupération dans sa
Municipalité. La M.R.C. devra prévoir
dans son contrat de ramasser les gros
"containers" à Saint-Victor.

ADOPTÉ

60-2010

**PROLONGEMENT ZONE 50 KL/HR - RUE DOYON AU
RÉSERVOIR D'EAU POTABLE**

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de demander à Denis
Rodrigue de faire l'installation d'une
enseigne de 50 kl/h à partir de la rue
Doyon jusqu'au réservoir d'eau potable de
la Municipalité.

ADOPTÉ

61-2010

**AUTORISATION POUR SIGNATURES -
SERVITUDES, VENTES, ÉCHANGE ET CESSIIONS**

ATTENDU que la Municipalité doit procéder
à la réfection d'une partie de son
système d'aqueduc et d'égout.

ATTENDU que la Municipalité a fait des
démarches auprès de la compagnie Les
Industries Bernard & Fils Inc. afin
d'acquérir une partie du lot 369 et une
partie du lot 369 B , au prix de 0.15\$ le
pied soit pour un montant total de
56 022.00\$ plus les taxes applicables,
tel que plus amplement décrit dans
l'annexe jointe aux présentes.

ATTENDU que la Municipalité a fait des
démarches auprès de la société Les
Entreprises Perron Enr. afin d'acquérir

une partie du lot 370 et ce, à titre gratuit. De plus, il y aura également une démarche afin de procéder à l'établissement d'une servitude pour la pose d'un tuyau ainsi que trois regards d'égout.

ATTENDU que la Municipalité a fait des démarches auprès de monsieur Mike Plante pour procéder à l'établissement d'une servitude pour la pose d'un tuyau d'égout sanitaire.

ATTENDU que la Municipalité a fait des démarches auprès de monsieur Luc Doyon pour procéder à échange de terrain pour la pose d'un tuyau d'égout sanitaire.

ATTENDU que la Municipalité a fait des démarches auprès de la compagnie Les Filatures J.A. Duval Ltée. afin de procéder à un acte d'échange de terrain, soit, d'acquérir une partie du lot 368-121 et céder des parties du lot 369B, pour une considération de supplémentaire de 3 000.00\$ plus les taxes applicables, tel que plus amplement décrit dans l'annexe jointe aux présentes.

ATTENDU que toutes les transactions ci-dessus seront faites aux frais de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
et résolu unanimement que la municipalité procède aux transactions ci-dessus mentionnées, aux prix et conditions ci-dessus mentionnés. De plus, il est résolu de mandater Me Micheline Fecteau, notaire, afin de préparer tous les documents requis.

ET IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le maire, MONSIEUR ROLAND GIGUÈRE, et le directeur général secrétaire-trésorier, MONSIEUR MARC BÉLANGER,

soient et ils sont par les présentes autorisés à signer l'acte de cession et ce, selon toutes clauses, conditions et déclarations qu'ils jugeront opportunes.

ADOPTÉ

62-2010

SUBVENTION AUX ENTREPRISES - 500 \$ PAR EMPLOI CRÉÉ

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder une subvention aux nouvelles entreprises ou une industrie en expansion soit un montant de 500,00 \$ par emploi créé pour un an.

ADOPTÉ

63-2010

GIROUX ET LESSARD - RETENU DE CONTRAT

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de faire la remise de la retenue du contrat de 10%, soit 48 304,94 \$, à Giroux et Lessard pour les travaux faits sur la rue Principale.

ADOPTÉ

64-2010

AVIS DE MOTION - MODIFICATION PLAN D'URBANISME

Le conseiller Steve Plante donne avis de motion à l'effet qu'à une séance subséquente, il sera soumis pour adoption un règlement amendant le plan d'urbanisme.

65-2010

**AUTORISATION AU SERVICE LOISIRS ET
TOURISME**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, d'autoriser le
Service Loisirs et Tourisme de demander
des soumissions pour des luminaires au
Stade Multifonctionnel.

ADOPTÉ

66-2010

ACHAT D'UNITÉ D'URGENCE

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, d'autoriser le
Directeur incendie à faire les démarches
nécessaires pour faire l'achat d'une
unité d'urgence. La Caisse Populaire
donne 10 000,00 \$, le Comité des Pompiers
donne 10 000,00 \$ et 30 000,00 \$ sera
emprunté par le comité des Pompiers de
Saint-Victor.

ADOPTÉ

67-2010

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la liste des
comptes soit approuvée et adoptée pour
paiement :

Hydro-Québec	1 947,45 \$
Téléphone St-Victor	690,16 \$
GE Canada Équipement	936,86 \$
Gaz Métro	2 717,18 \$
Hydro-Québec	1 533,95 \$
Hydro-Québec	5 593,35 \$
Telus Mobilité	246,49 \$

Machineries Tenco	3	260,17	\$
Distribution Gicclair	1	836,21	\$
Inter Cité	1	839,24	\$
Groupe Sports-Inter		275,21	\$
Boivin et Gauvin		527,13	\$
Cordonnerie Bureau		51,93	\$
Excavation André Gosselin	3	457,31	\$
Alliance Coop	8	969,21	\$
DEBB		60,12	\$
Magasin Coop		277,43	\$
Centre Électrique de Beauce		561,36	\$
Biolab		684,13	\$
Centre du Camion Amiante	3	185,01	\$
Ateliers F.L.P.H.	1	390,92	\$
Réseau Biblio		939,39	\$
Supérieur Propane		869,29	\$
M.R.C. Robert-Cliche	9	183,91	\$
Veilleux et Fils		10,95	\$
Pneus Beaucerons		897,88	\$
Hercule Fortin Inc.		225,11	\$
Armand Lapointe Equipement		231,79	\$
Sifto	2	089,69	\$
Industries Wajax		237,55	\$
Garage Bizier		443,14	\$
Réal Huot		591,01	\$
Ateliers d'usinage LB		308,78	\$
Hydraulique Service		117,74	\$
Vitrierie St-Ephrem		208,82	\$
Beauce Métal		179,36	\$
Editions Yvon Blais		131,20	\$
Parent Doyon Rancourt	5	754,03	\$
Aréo-Feu		548,83	\$
Orizon Mobile		403,99	\$
EBSCO		344,01	\$
Fond de l'information foncière		27,00	\$
Const. Paul-Eugène Turcotte		660,32	\$
Signalisation Lévis		67,34	\$
Eddynet Inc.	1	128,66	\$
Service d'extincteurs Thetford		355,56	\$
Sigma	1	703,79	\$
Mégantic Métal	1	729,69	\$
Traction St-Georges	2	164,82	\$
Linde		206,24	\$
LVM Technisol		140,24	\$
Fixation Professionnelle		715,03	\$
Auto Quirion et Drouin		517,71	\$
Solutions GA		317,34	\$
Municipalité de la Guadeloupe		225,00	\$
Maximétal	1	547,77	\$
Extincteurs de Beauce		174,00	\$
Luc Plante		15,00	\$
Marise Poulin		15,00	\$
Jérôme Bélanger		15,00	\$
Harold Bureau		15,00	\$

ADOPTÉ

68-2010

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la séance soit
levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER